

Paris, le 13 janvier 2026

Groupama innove sur les marchés ILS avec un Cat Bond dédié au risque Grêle pour protéger sa sinistralité annuelle

Groupama annonce l'émission de la première obligation catastrophe (« Cat Bond ») sur les marchés des Insurance Link Securities (« ILS »), spécifiquement dédiée au risque Grêle, sous forme d'Aggregate indemnitaire.

Cette opération innovante vise à protéger la sinistralité annuelle sur les bâtiments et les véhicules liée à ce péril climatique en France métropolitaine.

Ce Cat bond Quercus II Re DAC de 120 millions d'euros, en vigueur au 1er janvier 2026 pour une durée de 2 ans, se déclenche si la sinistralité du groupe dépasse 470 millions d'euros par an.

La couverture a été placée et structurée par l'équipe d'Aon Securities et la transaction a attiré un large panel d'investisseurs spécialisés dans les Cat bond.

« Cette émission, qui est une première au niveau mondial, démontre la capacité d'innovation du groupe et souligne l'importance des relations partenariales avec le marché des ILS, qui permettent à Groupama de structurer une couverture efficace face au risque Grêle. »

Pierre Lacoste, directeur réassurance du Groupe Groupama

Cette émission obligataire de nature 144A a reçu l'agrément des autorités réglementaires irlandaises sous le régime de Solvabilité 2.

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s'appuie sur des communautés d'entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Le Groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, et de services dans dix pays. Le groupe compte 12 millions de sociétaires et clients et 32 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires annuel de 18,5 milliards d'euros.

Contact analystes et investisseurs

Valérie Buffard : +33 (0)6 70 04 12 38
valerie.buffard@groupama.com